

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 21 mars 2017**

**Date de convocation : 14/03/2017**

**Présents :** Jean CARTIER, Marc ARGOUD, Annie BERECHÉ, Marie-Agnès LAURENT, Didier CORVEY-BIRON, Christian ALBERTIN, René BAYLE, Claude BLANC, Géraldine CHALOIN, Jean-Noël MANDIER, Hélène MANDIER, Marie-Hélène MASSOLA, Hervé PICON,

**Excusés(es) :** Benjamin CHABERT

**Absents(es) :** William BIT-MIGNON

**1 Approbation du précédent procès-verbal**

**2 Urbanisme**

• **Permis de construire :**

- **Sliwinsky Mickaël parcelle C 1271**

**Construction d'un garage**

Avis favorable

- **EARL de Montessut parcelle A 381**

**Agrandissement d'un bâtiment agricole**

Avis favorable

• **Déclaration préalable**

- **Monsieur REVOL**

**Construction d'une piscine et abri de jardin**

Avis favorable

**3 Approbation du compte de gestion du receveur et du Compte administratif 2017 de la commune**

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	CUMULE
RECETTES	450 186.47	118 774.58	568 961.05
DEPENSES	287 220.84	178 443.10	465 663.94
Reste à réaliser		1524.00	1524.00
RESULTAT EXERCICE	162 965.63	-59 668.52	103 297.11

Le compte de gestion du percepteur et le compte administratif sont adoptés à l'unanimité,

Affectation de résultat

	Résultats antérieurs	Résultat de l'exercice	Résultat de clôture
Investissement	- 52 199.03	-59 668.52	-111 867.55
Fonctionnement	258 435.29	162 965.63	421 400.92
TOTAL :			309 533.37

RESULTAT DE CLOTURE GLOBAL (avec reste à réaliser) **308 009.37**

L'affectation de résultat est décidé comme ci-dessous

Résultat de clôture constaté en 2017:	421 400.92
Affectation en section d'investissement :	- 113 391.55
Affectation en section fonctionnement :	308 009.37

Le Conseil municipal valide à l'unanimité le compte administratif et l'affectation de résultat,

#### **4 Décisions en matière de contributions directs**

Sur proposition du maire et après en avoir débattu le conseil municipal souhaite maintenir les taux des taxes des ménages votés en 2017 à savoir :

- Taxe d'habitation : 8.22 %
- Foncier bâti : 14.70 %
- Foncier non bâti : 38.22 %

#### **5 Budget 2018**

Les subventions aux associations seront maintenues comme en 2017.

Le Budget s'équilibre en :

- FONCTIONNEMENT à 694 841.37 €
- INVESTISSEMENT à 517 195.48

Les principales dépenses étant :

- Eclairage public 4 600 €
- Voirie 106 800 €
- Entretien Bâtiments 22 000 €
- Entretien Ecole 44 000 € (reprise des façades et réfection toiture)
- Entretien Salle des Fêtes 8 000 €
- Aménagement de la cure 162 000 €

Des demandes de subventions ont été sollicitées pour la plupart des ces opérations

#### **Le Conseil municipal accepte à l'unanimité la proposition du budget primitif 2018**

#### **6 Avancement du projet de la cure**

Le maire informe les conseillers municipaux de l'avancement du projet de la cure.

Depuis la dernière réunion du conseil municipal une audition des architectes retenus pour faire une offre a eu lieu le 22 février. Le jury après l'audition des candidats a retenu le cabinet de Thierry DUBUC pour la qualité et le prix de l'offre.

Une première esquisse a été fournie par l'architecte pour permettre aux Conseillers de se positionner sur l'option « appartement par niveau » ou celle « en duplex » avec un accès direct pour chaque appartement aux espaces verts.

Les conseillers présents optent pour la deuxième proposition

#### **7 Divers**

- **Espace naturel sensible**

Le maire rend compte aux conseillers municipaux d'une réunion qui a eu lieu en mairie le 9 mars à la demande de plusieurs riverains concernés par le classement en Espace Naturel Sensible du chemin de halage le long de l'Isère.

Lecture est faite du compte rendu d'une réunion que ces riverains ont eu entre eux le 5 mars 2018 et qui motivent leur rejet du projet ENS.

Les propriétaires qui refusent de signer les conventions d'adhésion au dispositif ENS disposant de plus de 50 % du foncier nécessaire pour lancer cette opération, il est difficile dans ces conditions de poursuivre la démarche de classement.